

RCS : CHATEAUROUX

Code greffe : 3601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHATEAUROUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00135

Numéro SIREN : 423 846 146

Nom ou dénomination : A.R. BOIS COMMERCIAL

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2020 sous le numéro de dépôt 1091

SARL AR BOIS COMMERCIAL

ZI LES RIBATTES
36400 LA CHATRE

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019



A handwritten signature in dark ink, consisting of stylized, flowing letters.

COGEP

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	20 926	20 926		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	68 794		68 794	68 794
Constructions	481 206	32 080	449 126	481 206
Installations techniques, matériel et outillag	12 681	2 042	10 640	4 681
Autres immobilisations corporelles	157 893	38 842	119 052	37 001
Immob. en cours / Avances & acomptes				16 316
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	741 500	93 889	647 611	607 998
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 752 651	18 345	2 734 306	2 144 372
Créances				
Clients et comptes rattachés	550 513	8 521	541 992	889 707
Fournisseurs débiteurs	8 371		8 371	
Personnel	900		900	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	33 572		33 572	57 259
Autres créances	108		108	6 000
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				36 865
Charges constatées d'avance	23 351		23 351	1 013
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 369 465	26 865	3 342 600	3 135 215
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 110 965	120 754	3 990 211	3 743 213

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	322 157	243 603
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	75 700	153 554
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	408 857	408 157
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		27 425
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		27 425
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	654 150	595 010
Découverts et concours bancaires	817 841	779 484
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 471 991	1 374 494
Emprunts et dettes financières diverses	1 150 000	800 000
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	700 619	788 688
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	193 828	293 029
Personnel	22 868	19 279
Organismes sociaux	27 002	28 628
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 367	
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	13 679	3 513
Dettes fiscales et sociales	64 915	51 420
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	3 581 354	3 307 631
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	3 990 211	3 743 213

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	6 460 183	6 799 870
Production vendue	149 189	149 788
Autres produits	65 783	50 814
Total	6 675 155	7 000 472
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises	5 645 718	5 698 753
Variation de stock (m/ses)	-580 821	-386 599
Achats de m.p & aut.approv.	651 316	661 505
Autres achats & charges externes	399 607	401 051
Total	6 115 820	6 374 710
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	23 050	12 665
Salaires et Traitements	234 246	203 695
Charges sociales	98 271	86 817
Amortissements et provisions	70 602	58 281
Autres charges	840	15 960
Total	427 009	377 418
RESULTAT D'EXPLOITATION	132 326	248 344
Produits financiers	61 937	64 501
Charges financières	92 527	63 052
Résultat financier	-30 590	1 450
RESULTAT COURANT	101 736	249 794
Produits exceptionnels	10 811	16 782
Charges exceptionnelles	619	55 511
Résultat exceptionnel	10 192	-38 729
Impôts sur les bénéfices	36 228	57 511
RESULTAT DE L'EXERCICE	75 700	153 554

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

COGEP 

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AR BOIS COMMERCIAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 3 990 211 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 75 700 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1 A 3 ANS

* Constructions : 10 à 50 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 3 à 4 ans

* Matériel de bureau : 3 à 5 ans

* Matériel informatique : 1 an

* Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 926			20 926
Immobilisations incorporelles	20 926			20 926
- Terrains	68 794			68 794
- Constructions sur sol propre	481 206			481 206
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 217	7 464		12 681
- Installations générales, agencements aménagements divers		92 800		92 800
- Matériel de transport	39 586		13 910	25 676
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 604	8 541	1 728	39 417
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	16 316		16 316	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	643 723	108 805	31 954	720 574
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	664 649	108 805	31 954	741 500

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 926			20 926
Immobilisations incorporelles	20 926			20 926
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		32 080		32 080
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	536	1 506		2 042
- Installations générales, agencements aménagements divers		6 409		6 409
- Matériel de transport	14 252	5 135	13 910	5 478
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 937	7 127	1 109	26 955
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	35 725	52 257	15 019	72 963
ACTIF IMMOBILISE	56 650	52 257	15 019	93 889

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	2 752 651	2 171 829	580 821	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I	2 752 651	2 171 829	580 821	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 616 815 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	550 513	550 513	
Autres	42 951	42 951	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	23 351	23 351	
Total	616 815	616 815	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV	8 371
CHARGES SOCIALES PRODUITS A RECEVOI	900
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	108
Total	9 379

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	27 425		27 425		
Total	27 425		27 425		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			27 425		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 581 354 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	817 841	817 841		
- à plus de 1 an à l'origine	654 150	41 886	173 793	438 470
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 150 000	1 150 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	193 828	193 828		
Dettes fiscales et sociales	64 915	64 915		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	700 619	700 619		
Produits constatés d'avance				
Total	3 581 354	2 969 090	173 793	438 470
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	108 182			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	48 672			
(**) Dont envers les associés				

Le montant des autres dettes de 700 619 euros comprend :

- Solde du compte courant de la SARL VANDENHURK FRANCE pour 654 000 euros,
- Solde du compte courant de la SARL VANDENHURK FRANCE IF pour 36 228 euros,
- Groupe - Intérêts courus à payer pour 10 391 euros.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	750 000	550 000	517 920
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	750 000	550 000	517 920

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	14 981
INT. COURUS S/EMP. AUP. ETABL. CRÉDIT	31
INTERETS COURUS A PAYER	1 828
DETTE PROV./CONGES PAYES	22 868
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	9 833
ETAT CHARGES A PAYER	12 346
Total	61 886

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	23 351		
Total	23 351		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2006, la société SARL AR BOIS COMMERCIAL est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL VANDENHURK FRANCE. L'option a été renouvelée en date du 01/01/2016.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	27 395
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	35 687
Engagements de crédit-bail immobilier	
Inscription de privilège de prêteur de deniers	550 000
Autres engagements donnés	550 000
Total	613 082
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	550 000

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Cautions solidaires de la SARL VANDENHURK FRANCE	1 845 000
Avals et cautions	1 845 000
Autres engagements reçus	
Total	1 845 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

AR BOIS COMMERCIAL
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000,00 €
Siège social : ZI Les Ribattes
36400 LA-CHÂTRE
423 846 146 RCS CHÂTEAUX

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 16 JUIN 2020

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DECISION N°

4.

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 75 699,78 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 75 699,78 €

En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 397 857 €.

Copie certifiée conforme
LA GERANCE
M. Antoon VAN DEN HURK

A large, stylized handwritten signature in dark ink, likely belonging to M. Antoon VAN DEN HURK, is written over the printed name.

SOGAREC

Commissaire aux comptes

3, rue des Forges
03100 MONTLUCON
Tél : 04.70.28.28.60
Fax : 04.70.28.85.19

Frédéric LAPORTE
3, rue des Forges
03100 MONTLUCON
Tél : 04.70.28.28.60
Fax : 04.70.28.85.19

49, avenue d'Occitanie
36250 ST MAUR
Tél : 02 54 34 58 83
Fax : 02 54 34 39 15

E-mail : flaporte@laporte-associes.fr

Céline CLAVON
8, Rue Beaumarchais
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél : 06.67.55.15.12

E-mail : cclavon@laporte-associes.fr

SARL AR BOIS COMMERCIAL

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €

Siège social : Zone industrielle Les Ribattes – 36400 La Châtre

RCS CHATEAUROUX 423 846 146

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Communication du commissaire aux comptes sur un événement survenu postérieurement à la date d'arrêté des comptes

SIRET : 423 846 146 00029

APE : 4673A

Société à Responsabilité Limitée au capital de 120 975 euros
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de RIOM
RCS MONTLUCON 339 454 654

SARL AR BOIS COMMERCIAL

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €

Siège social : Zone industrielle Les Ribattes – 36400 La Châtre

RCS CHATEAUROUX 423 846 146

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale de la S.A.R.L. A.R. BOIS COMMERCIAL

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.R.L. A.R. BOIS COMMERCIAL relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Gérant le 18 Mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Notre nomination en tant que commissaire aux comptes n'étant intervenue qu'en date du 16 Décembre 2019, nous n'avons pas assisté à l'inventaire physique des stocks d'ouverture et nous n'avons pas pu nous assurer par d'autres moyens de l'existence des quantités figurant dans les stocks. Les stocks au 31 Décembre 2018 s'élevaient à 2.171.829,40€.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L. 823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L. 823-12-1 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L. 823-12-1 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MONTLUCON,
Le, 1 Juin 2020,

Pour la SARL SOGAREC
Céline CLAVON
Commissaire aux comptes

Signé électroniquement
Céline Clavon Commissaire aux comptes

Signed with
universign



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE			SARL SOGAREC	
Immobilisations incorporelles			Commissariat aux comptes	
Frais d'établissement			3, Rue des Forges	
Frais de recherche et de développement			03100 MONTLUCON	
Concessions, brevets et droits assimilés	20 926	20 926	Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19	
Fonds commercial			SARL au capital de 120 975€	
Autres immobilisations incorporelles			SIREN : 339 454 654	
Immobilisations corporelles				
Terrains	68 794		68 794	68 794
Constructions	481 206	32 080	449 126	481 206
Installations techniques, matériel et outillage	12 681	2 042	10 640	4 681
Autres immobilisations corporelles	157 893	38 842	119 052	37 001
Immob. en cours / Avances & acomptes				16 316
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	741 500	93 889	647 611	607 998
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 752 651	18 345	2 734 306	2 144 372
Créances				
Clients et comptes rattachés	550 513	8 521	541 992	889 707
Fournisseurs débiteurs	8 371		8 371	
Personnel	900		900	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	33 572		33 572	57 259
Autres créances	108		108	6 000
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				36 865
Charges constatées d'avance	23 351		23 351	1 013
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 369 465	26 865	3 342 600	3 135 215
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 110 965	120 754	3 990 211	3 743 213

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	322 157	243 603
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	75 700	153 554
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	408 857	408 157
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		27 425
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		27 425
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	654 150	595 010
Découverts et concours bancaires	817 841	779 484
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 471 991	1 374 494
Emprunts et dettes financières diverses	1 150 000	800 000
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	700 619	788 688
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	193 828	293 029
Personnel	22 868	19 279
Organismes sociaux	27 002	28 628
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 367	
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	13 679	3 513
Dettes fiscales et sociales	64 915	51 420
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	3 581 354	3 307 631
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	3 990 211	3 743 213

SARL SOGAREC

Commissariat aux comptes

3, Rue des Forges

03100 MONTLUÇON

Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19

SARL au capital de 120 975€

SIREN : 339 454 654

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	6 460 183	6 799 870
Production vendue	149 189	149 788
Autres produits	65 783	50 814
Total	6 675 155	7 000 472
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises	5 645 718	5 698 753
Variation de stock (m/ses)	-580 821	-386 599
Achats de m.p & aut.approv.	651 316	661 505
Autres achats & charges externes	399 607	401 051
Total	6 115 820	6 374 710
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	23 050	12 665
Salaires et Traitements	234 246	203 695
Charges sociales	98 271	86 817
Amortissements et provisions	70 602	58 281
Autres charges	840	15 960
Total	427 009	377 418
RESULTAT D'EXPLOITATION	132 326	248 344
Produits financiers	61 937	64 501
Charges financières	92 527	63 052
Résultat financier	-30 590	1 450
RESULTAT COURANT	101 736	249 794
SARL SOGAREC Commissariat aux comptes 3, Rue des Forges 03100 MONTLUÇON Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19 SARL au capital de 120 975€ SIREN : 339 454 654		
Produits exceptionnels	10 811	16 782
Charges exceptionnelles	619	55 511
Résultat exceptionnel	10 192	-38 729
Impôts sur les bénéfices	36 228	57 511
RESULTAT DE L'EXERCICE	75 700	153 554

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

SARL SOGAREC
Commissariat aux comptes
3, Rue des Forges
03100 MONTLUCON
Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19
SARL au capital de 120 975€
SIREN : 339 454 654

COGEP 

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AR BOIS COMMERCIAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 3 990 211 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 75 700 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

SARL SOGAREC

Commissariat aux comptes

3, Rue des Forges

03100 MONTLUCON

Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19

SARL au capital de 120 975€

SIREN : 339 454 654

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1 A 3 ANS

* Constructions : 10 à 50 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 3 à 4 ans

* Matériel de bureau : 3 à 5 ans

* Matériel informatique : 1 an

* Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

SARL SOGAREC

Commissariat aux comptes

3, Rue des Forges

03100 MONTLUCON

Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19

SARL au capital de 120 975€

SIREN : 339 454 654

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 926			20 926
Immobilisations incorporelles	20 926			20 926
		SARL SOGAREC		
		Commissariat aux comptes		
		3, Rue des Forges		
- Terrains	68 794			68 794
- Constructions sur sol propre	481 206			481 206
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 217	7 464		12 681
- Installations générales, agencements aménagements divers		92 800		92 800
- Matériel de transport	39 586		13 910	25 676
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 604	8 541	1 728	39 417
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	16 316		16 316	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	643 723	108 805	31 954	720 574
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	664 649	108 805	31 954	741 500

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 926			20 926
Immobilisations incorporelles	20 926			20 926
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		32 080		32 080
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	536	1 506		2 042
- Installations générales, agencements aménagements divers		6 409		6 409
- Matériel de transport	14 252	5 135	13 910	5 478
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 937	7 127	1 109	26 955
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	35 725	52 257	15 019	72 963
ACTIF IMMOBILISE	56 650	52 257	15 019	93 889

SARL SOGAREC

Commissariat aux comptes

3, Rue des Forges

03100 MONTLUCON

Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19

SARL au capital de 120 975€

SIREN : 339 454 654

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	2 752 651	2 171 829	580 821	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I	2 752 651	2 171 829	580 821	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

SARL SOGAREC
 Commissariat aux comptes
 3, Rue des Forges
 03100 MONTLUCON
 Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19
 SARL au capital de 120 975€
 SIREN : 339 454 654

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 616 815 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	550 513	550 513	
Autres	42 951	42 951	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	23 351	23 351	
Total	616 815	616 815	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV	8 371
CHARGES SOCIALES PRODUITS A RECEVOI	900
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	108
Total	9 379

SARL SOGAREC

Commissariat aux comptes

3, Rue des Forges

03100 MONTLUCON

Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19

SARL au capital de 120 975€

SIREN : 339 454 654

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	27 425		27 425		
Total	27 425		27 425		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			27 425		
Financières					
Exceptionnelles					

SARL SOGAREC
 Commissariat aux comptes
 3, Rue des Forges
 03100 MONTLUCON
 Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19
 SARL au capital de 120 975€
 SIREN : 339 454 654

Les provisions constatées sur les trois derniers exercices pour la contribution volontaire obligatoire (C.V.O), ont été reprises sur l'exercice.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 581 354 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	817 841	817 841		
- à plus de 1 an à l'origine	654 150	41 886	173 793	438 470
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 150 000	1 150 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	193 828	193 828		
Dettes fiscales et sociales	64 915	64 915		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	700 619	700 619		
Produits constatés d'avance				
Total	3 581 354	2 969 090	173 793	438 470
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	108 182		SARL SOGAREC Commissariat aux comptes 3, Rue des Forges 03100 MONTLUCON	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	48 672			
(**) Dont envers les associés				

Le montant des autres dettes de 700 619 euros comprend :

- Solde du compte courant de la SARL VANDENHURK FRANCE pour 654 000 euros,
- Solde du compte courant de la SARL VANDENHURK FRANCE IF pour 36 228 euros,
- Groupe - Intérêts courus à payer pour 10 391 euros.

Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19

SARL au capital de 120 975€

SIREN : 339 454 654

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	750 000	550 000	517 920
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	750 000	550 000	517 920

Charges à payer

	Montant
SARL SOGAREC	
FOURN. FACT. NON PARVENUES	14 981
INT. COURUS S/EMP. AUP. ETABL. CRÉDIT	31
INTERETS COURUS A PAYER	1 828
DETTE PROV./CONGES PAYES	22 868
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	9 833
ETAT CHARGES A PAYER	12 346
Total	61 886

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	23 351		
Total	23 351		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2006, la société SARL AR BOIS COMMERCIAL est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL VANDENHURK FRANCE. L'option a été renouvelée en date du 01/01/2016.

SARL SOGAREC

Commissariat aux comptes

3, Rue des Forges

03100 MONTLUCON

Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19

SARL au capital de 120 975€

SIREN : 339 454 654

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	27 395
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Inscription de privilège de prêteur de deniers	
Autres engagements donnés	
Total	613 082
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	550 000

SARL SOGAREC

Commissariat aux comptes

3, Rue des Forges

03100 MONTLUCON

Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19

SARL au capital de 120 975€

SIREN : 339 454 654

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution solidaire de la SARL VANDENHURK FRANCE	1 845 000
Avals et cautions	1 845 000
Autres engagements reçus	
Total	1 845 000
Dont concernant :	SARL SOGAREC
Les dirigeants	Commissariat aux comptes
Les filiales	3, Rue des Forges
Les participations	03100 MONTLUÇON
Les autres entreprises liées	Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19
Engagements assortis de suretés réelles	SARL au capital de 120 975€
	SIREN : 339 454 654

SARL AR BOIS COMMERCIAL

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €

Siège social : Zone industrielle Les Ribattes – 36400 La Châtre

RCS CHATEAUROUX 423 846 146

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

**COMMUNICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR UN EVENEMENT
SURVENU POSTERIEUREMENT A LA DATE D'ARRETE DES COMPTES**

A l'assemblée générale de la S.A.R.L. A.R. BOIS COMMERCIAL

Aux associés,

Nous avons eu connaissance de l'évènement suivant, survenu postérieurement à la date d'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

Votre gérant, n'ayant pas prévu de vous adresser une communication sur ce sujet, il nous appartient, en notre qualité de commissaire aux comptes et en application des normes d'exercice professionnel applicables en France, de porter à votre connaissance cet évènement.

L'émergence du Covid-19 sur le début de l'année 2020 a affecté les activités économiques et commerciales mondiales.

L'épidémie et ses conséquences sont des événements postérieurs à la clôture de l'exercice 2019 qui ne sont pas de nature à ajuster les comptes clos au 31 Décembre 2019.

Fait à MONTLUCON,

Le, 1 Juin 2020,

Pour la SARL SOGAREC
Céline CLAVON
Commissaire aux comptes

Signé électroniquement
Céline Clavon Commissaire aux comptes

 Signed with
universign

